

LYON Diverti sport



CENTRE HERRIOT

PROJET PEDAGOGIQUE



SOMMAIRE

| | |
|---|------|
| Introduction | p 3 |
| Le projet éducatif de la Direction des Sports..... | p 4 |
| Les caractéristiques du centre et ses objectifs | p 5 |
| Les objectifs spécifiques par tranche d'âges | p 7 |
| Les objectifs spécifiques par activité | p 8 |
| Moyen à disposition..... | p 11 |
| 1) Matériel | |
| 2) Humain | |
| Modalités de fonctionnement | p 19 |
| Modalités d'évaluation du centre..... | p 20 |

INTRODUCTION

Ce projet est suivi d'un avenant adapté à chaque Divertisport et période de vacances scolaires (été et petites vacances). Il est construit par l'équipe de direction et transmis par mail aux animateurs en amont du centre. Ce document est une base de travail commune pour véhiculer des valeurs éducatives aux enfants et transmettre au mieux nos objectifs pédagogiques. Il reste ouvert à tout complément d'informations de l'un des membres de l'équipe de travail.

Cet avenant est consultable sur le centre ainsi que la programmation des activités, et peuvent être communiqués sur simple demande auprès du directeur du centre.

PROJET EDUCATIF

Le **Service Animation Sportive** de la **Direction des Sports** de la **Ville de LYON**, propose aux enfants âgés de 6 à 16 ans, la pratique de différentes activités physiques et sportives au sein du centre **HERRIOT**.

Les centres DIVERTISPORT s'inscrivent dans les enjeux du projet éducatif de la Ville de Lyon et doivent répondre à son objectif fondamental : **former des citoyens responsables et actifs**.

Le Service Animation Sportive de la Direction des Sports de la Ville de Lyon, organise des Accueils Collectifs de Mineurs (ACM) appelés Accueil de LOISIRS LYON DIVERTISPORT où les enfants pratiquent des activités physiques et sportives dans un **but éducatif, récréatif ou de découverte**.

Les objectifs éducatifs :

- Permettre à l'enfant et au jeune de **vivre un temps de vacances** (activités de loisir à but récréatif, nouvelles activités physiques et sportives à découvrir).
- Amener l'enfant et le jeune à **découvrir** des pratiques variées et **compléter** leurs expériences sportives : séances d'initiation, mini-stages, pratique de jeux.
- Développer les **rapports entre jeunes** sur différents temps appelant l'esprit d'équipe, le respect des règles, de l'adversaire (rencontres inter centres, apprentissage des règles sportives).
- Promouvoir **l'éducation à la citoyenneté** à travers la pratique des APS (intégration de tous, respect des locaux, du matériel, du personnel).
- **Favoriser l'accès** à la pratique sportive.
- Veiller à ce que le plus grand nombre de ces enfants puissent, aujourd'hui comme à l'avenir, **pratiquer des sports dans des conditions optimales**, c'est-à-dire dans un environnement propre et sain : tri des déchets plastiques (bouteilles, bouchons). Ces interventions s'inscrivent dans le projet de service : **Développement durable**.

Les CARACTERISTIQUES DU CENTRE et ses OBJECTIFS

1) SITUATION GEOGRAPHIQUE



Le centre Divertisport Herriot est situé au 157 rue Bataille, 69008 Lyon. (école Edouard Herriot)

Zone QPPV (Quartier Prioritaire Politique Ville) au sein du quartier Mermoz-nord (Lyon 8ème). A proximité se trouvent un groupe scolaire : J. MERMOZ, la M.J.C LAENNEC, l'espace SAEZ (espace sportif constitué de terrains de basket, foot...) et le Gymnase Régine Cavagnoud ;

2) OBJECTIFS GENERAUX

Ils sont formulés par l'organisateur dans le projet éducatif relatif à « DIVERTISPORT ». En effet, ces centres de loisirs concourent à :

- **Permettre à l'enfant et au jeune de vivre un temps de vacances** : pratique d'activités sportives de loisirs.
- **Amener le public (6 à 16 ans) à découvrir des pratiques variées et à compléter son expérience sportive** : la pratique d'activités physiques et sportives sous tous ses aspects (séances d'initiation, mini-stages, pratique de jeux collectifs).
- **Promouvoir l'éducation à la citoyenneté et les rapports entre les différents publics à travers la pratique d'activités sportives** : respect des règles de vie en collectivité, des règles sportives, du matériel et de l'esprit d'équipe.
- **Optimiser la prévention santé** : sensibilisation à différents problèmes liés à la maltraitance, à la santé et à la nutrition.
- **Favoriser l'accès du plus grand nombre aux pratiques sportives** : opportunité de pratiquer des disciplines variées (équipements et tarifs accessibles)
- **Promouvoir le développement durable** : on entend par là, toutes actions visant à pérenniser la pratique sportive dans des conditions optimales en lien avec un environnement propre et sain.

Direction des Sports – Service Animation Sportive – Ville de Lyon

En fonction de ces objectifs découlent les objectifs éducatifs spécifiques au centre « DIVERTISPORT » HERRIOT, déclinés ensuite suivant les tranches d'âge.

Les OBJECTIFS SPECIFIQUES PAR TRANCHE d'AGE

| Pour les 6-8 ans | Pour les 9-11 ans | Pour les 12-16 ans |
|--|---|---|
| Investissement des enfants dans la pratique d'une activité sportive identique sous forme de stage permettant l'amélioration des capacités motrices (4 à 5 demi-journées) | Recherche d'autonomie : activités au choix tous les après midi | Responsabiliser les adolescents sur les différents temps de la journée : auto-arbitrage, fair-play, déplacements, repas |
| | Investissement dans une pratique sportive pendant un stage | |
| | Découverte d'activités variées (le matin) et fixes dans un planning (simplicité de fonctionnement). | Règles de vie en collectivité |
| Règles de vie en collectivité | | Développer le goût de l'effort et l'esprit d'équipe (solidarité) |

Les OBJECTIFS SPECIFIQUES PAR ACTIVITE

COOPERATION/OPPOSITION

SPORT DE RAQUETTE

- * Jouer avec (envoi, renvoi, échanges avec son partenaire...)
- * Jouer contre (repousser son adversaire, alterner et placer le jeu)
- * Organisation de tournois et de matchs

SPORT COLLECTIF

- * S'organiser collectivement en jouant en passe, et en se démarquant dans les espaces libres.
- * Prendre des informations et des décisions pertinentes (mise en place de stratégies).
- * Différencier les rôles sociaux (arbitre, attaquant, défenseur, remplaçant...)
- * Respecter les décisions de l'arbitre
- * Favoriser l'entraide et la coopération

COMBAT

- * Utiliser les verbes d'actions (tirer, pousser, soulever) pour se rapprocher et agir physiquement sur son adversaire
- * Maîtriser ses émotions
- * Dédramatiser le contact

NATURE

ROLLER

- * Se déplacer en étant équilibré (rouler, se baisser, sauter, slalomer)
- * Adapter sa position sur l'engin en fonction du milieu (descente de rampes...)
- * Maîtriser ses émotions
- * Respecter les consignes de sécurité (port du matériel obligatoire)

ESCALADE

- * Respecter les consignes de sécurité (manipulation, baudrier...)
- * Respecter les rôles sociaux (grimpeur/assureur)
- * Grimper en toute sécurité et de façon autonome
- * maîtriser les différents déplacements, équilibres en fonction des incertitudes du milieu
- * Maîtriser ses émotions

VELO/TROTTINETTES

- * Adapter sa conduite en fonction des difficultés du parcours (conduite,...)
- * S'adapter en fonction des incertitudes de l'environnement (travail du freinage...)
- * Adapter sa vitesse en fonction du relief (travail sur le développement)

COURSE D'ORIENTATION

- * Savoir se repérer et se situer sur une carte
- * Se diriger vers une cible
- * Avancer au même rythme que ses partenaires

TIR A L'ARC

- * Respecter les règles de sécurité
- * Savoir se positionner par rapport à la cible
- * Etre régulier et précis dans sa visée

ACTIVITES D'EXPRESSION CORPORELLE

GYMNASTIQUE

- * Prendre conscience de son corps dans l'espace
- * Acquérir les verbes d'action (se renverser, rouler, tourner en avant, en arrière, autour, sauter, se déplacer en quadrupédie ou sur en équilibre sur une poutre...)
- * Maîtriser ses émotions
- * Respecter les consignes de sécurité

DANSE

- * Exprimer des sensations corporellement
- * Réaliser des figures de façon esthétique et sur le rythme
- * Occuper l'espace
- * Maîtriser ses émotions

TRAMPOLINE

- * Réaliser différentes figures et éléments (sauts, tombés)
- * Etre capable d'enchaîner les éléments ou de les reproduire
- * Respecter les consignes de sécurité

JEUX D'ADRESSE

SPORT CO, DE RAQUETTE, BOULES, TIR A L'ARC, SARBACANE...

- * Viser avec précision des cibles
- * Maîtriser ses émotions
- * Gérer les paramètres et les trajectoires

CIRQUE

- * Développer les habiletés motrices nouvelles (maîtrise des engins...)
- * Développer la coordination motrice

MOYENS MIS A DISPOSITION

1) MOYENS MATERIELS

- Transport :
 - Car privé mis à disposition pour le centre lors des sorties extérieures.
 - Achat de tickets TCL à la journée avec une fiche de suivi d'utilisation des tickets.
- Pédagogique : commande et acheminement du matériel sur le centre.
- Premiers secours : désinfectants, compresses, trousse, etc
- Repas de secours
- Un téléphone pour les directeurs
- Un ordinateur + une imprimante + accès à internet
- Un gymnase pour stocker le matériel

2) MOYENS HUMAINS

- Un directeur et un directeur adjoint (Service Animation Sportive)
- animateurs titulaires d'un BAFA (ou en cours de formation)
- animateurs titulaires d'un BPJEPS
- animateurs titulaires d'une compétence en escalade et TAA (initiateur)
- Un agent de restauration
- Les responsables du site Cavagnoud (service salles et stades)
- Service DLGF (livraison des tables et des chaises)

3) MESURES ENVISAGEES pour l'ACCUEIL de MINEURS en SITUATION de HANDICAP

Avant le centre

Le directeur s'efforcera de prendre contact avec les parents de l'enfant avant le début du séjour, afin de demander à la famille et à l'équipe médicale qui suit l'enfant un dossier précis le concernant (informations sur sa vie quotidienne, les aspects qui risquent une mise en danger de lui-même et des autres, son système de communication, l'autonomie, ses centres d'intérêts). Le dossier contiendra notamment un certificat médical précisant toutes réserves, inaptitudes ou contre-indications. En fonction de l'autonomie de l'enfant, prévoir également la rencontre entre l'enfant et l'animateur référent avant le centre. Un/e animateur/rice « APA » (Activités Physiques Adaptées) s'occupera de l'enfant porteur de handicap.

Il pourra rencontrer les professionnels qui prennent déjà en charge l'enfant (école, institution, service de soins) avec l'accord de la famille

Si des problèmes de santé sont repérés (épilepsie, ...) il faudra définir un protocole précis de conduite à tenir (avec la famille et / ou les professionnels de santé)

Le directeur doit informer l'équipe d'encadrement des difficultés rencontrées par l'enfant et du type de problèmes que celui-ci est susceptible de rencontrer.

L'assistant sanitaire est informé par le directeur de l'ensemble des renseignements disponibles.

Attention : la confidentialité des informations contenues dans le dossier doit être respectée par toutes personnes en ayant connaissance.

Pendant le séjour :

Dès le début du séjour, un animateur référent sera désigné pour être particulièrement attentif aux attentes et besoins des enfants inscrits. De plus, les animateurs devront être sensibilisés aux diverses procédures de la vie quotidienne (en fonction du degré de handicap)

Des contacts préalables sont pris avec le médecin pour définir des consignes en cas de problème.

Un point quotidien sera réalisé avec la famille et l'animateur référent.

Les conditions de participation à certaines activités seront déterminées en fonction des recommandations médicales et pratiques ; l'animateur sera plus attentif au bien être de l'enfant.

Après le séjour :

Le déroulement du séjour de l'enfant pourra faire l'objet de recommandations utiles pour la famille.

Faire un bilan de la semaine avec la famille et l'animateur référent.

MODALITES de FONCTIONNEMENT

1) INSCRIPTIONS INTERNET

Pour pouvoir inscrire leurs enfants aux activités Divertisport les familles devront impérativement avoir constitué un dossier administratif commun (document et modalités sur www.lyon.fr).

Pour faciliter les démarches et éviter aux familles de se déplacer, les inscriptions se déroulent exclusivement en ligne.

2) SUR LE CENTRE

➤ **Accueil / récréation / prise en charge des enfants par les parents**

Durant ces temps, les enfants peuvent pratiquer des activités qu'ils choisissent et qu'ils mettent en place. Les animateurs sont présents pour encadrer et participer aux activités. Les espaces sont partagés suivant des zones pour permettre aux enfants de pratiquer les activités variées mais ensemble :

- foot pour les 6-8 le matin,
- foot pour les 9-12 l'après-midi
- tennis de table pour les 9-12 ans
- activités au choix pour les 13-16 ans
- cirque : l'activité est mise en place par un animateur. En effet, une surface a été déterminée, dans laquelle l'animateur est présent pour apporter des conseils et gérer le matériel.
- basket
- autres activités (telles que bowling, fléchettes, etc)

➤ **Le jeu d'accueil collectif**

Pour permettre l'intégration et favoriser la connaissance du fonctionnement du centre une activité « jeu d'accueil » est prévue le lundi matin de chaque semaine.

➤ **Le « Grand jeu »**

Le vendredi après-midi est prévu l'animation d'un grand jeu avec tous les enfants du centre afin de finir la semaine sur un esprit convivial et collectif.

➤ **Choix des activités**

Les enfants sont répartis en trois tranches d'âge. Pour chacune d'elle, est nommé un référent. Les trois animateurs sont identifiés comme les interlocuteurs 6-8 ans et 9-12 ans à venir voir parmi l'équipe d'animation.

Sur chaque demi-journée, ils ont pour mission de proposer deux à trois activités aux enfants, afin qu'ils choisissent une activité à pratiquer.

Pour les après-midis, chaque enfant devra s'inscrire dans deux activités différentes entrecoupées d'une pause boisson s'apparentant à une récréation.

Ainsi, l'amplitude horaire est réduite et s'étend à environ 1 heure pour chaque activité. Les enfants devront s'exercer sur les pratiques de leur choix afin de se préparer à un grand jeu par équipe qui sera organisé à la fin de la semaine.

Pour les enfants âgés de 6 à 8 ans, les activités proposées seront principalement sous forme de jeux sportifs avec également la mise en place de mini-stages de deux et/ou trois séances.

L'objectif étant de favoriser le développement de la motricité. Pour les enfants âgés de 9 à 12 ans, des mini-stages sont proposées.

Pour les enfants âgés de 12 à 16 ans, les seules activités imposées seront celles pour lesquelles une réservation a été faite. Sinon, les adolescents sont acteurs de leur planning et les activités choisies sont décidées à la majorité

Programme :

Un planning au format A3 sera affiché à chaque début de semaine.

Des activités à l'extérieur du centre seront proposées sur les patinoires Barabanet Charlemagne et aussi sur la piscine Charial.

Les autres activités proposées (comme le tir à l'arc, les sports collectifs...) se déroulent sur le gymnase CAVAGNOUD et à l'espace SAEZ. Il est également possible d'utiliser du matériel roulant afin d'emmener des enfants au parc de Parilly à la demi-journée.

➤ **Déjeuner**

Il se déroulera soit à la cantine de l'école E. HERRIOT, soit sur le centre même, en s'installant sous les arbres (pique-niques).

Le personnel de cantine, assisté d'un ou de deux animateurs, doit conditionner les pique-niques des enfants dans des sacs à usage unique, puis les stocker dans un frigo réglé à une température comprise entre 0 et 4°C. Pour cela, les agents devront être munis de gants. Les sacs nominatifs devront **obligatoirement** être fermés.

Un protocole est mis en place par l'organisateur en ce qui concerne le relevé des températures. Un protocole de réception de denrées alimentaires est mis en place.

Il est aussi prévu que le directeur ou son adjoint contrôle l'état sanitaire des locaux et de la cantine où se restaurent les enfants, et le respect de la procédure du personnel de cantine.

➤ **Temps calme**

Il est imposé aux enfants, avant et après le repas, pour proposer une pause importante entre les temps d'activité. Celui-ci est plus ou moins conséquent et prend une forme différente suivant les tranches d'âge.

Ce temps doit laisser place à un temps plus culturel avec la proposition d'activités telles que la lecture, des jeux de société, de cartes, le dessin, un atelier manuel (scoubidou, origami) mais aussi la mise en place de tapis pour permettre à certains enfants fatigués de se reposer.

En ce qui concerne le prêt de livres ou de jeux de société, un dispositif sera mis en place responsabilisant les enfants. L'emprunteur est désigné comme tel et se porte garant du matériel (attestation de l'état du matériel avec une fiche de suivi précisant le nom de l'emprunteur, l'état du livre emprunté et l'état du livre rendu).

Aussi, ce pourrait être un temps, un concours de dessin, un tournoi de jeux en bois, la création de la chorégraphie du centre seraient mis en place ainsi que la possible confection de décors ou de matériel pour les grands jeux ou spectacle.

Direction des Sports – Service Animation Sportive – Ville de Lyon

Un animateur référent sera en charge de l'organisation de ce temps en déterminant différentes zones soit à l'intérieur, soit à l'extérieur du gymnase (pétanque, jeu d'adresse...). Ceci afin de proposer un temps adapté à tous les enfants.

➤ **Goûter**

Afin d'être en conformité avec les préconisations relatives à l'hygiène alimentaire, il est demandé aux parents de ne plus apporter de gâteaux faits « maison ». Par contre, ils pourront participer en amenant des denrées industrielles sous emballage. En utilisant un goûter mis à disposition par l'organisateur, ce moment sera l'occasion de proposer des fruits aux enfants, ainsi de les sensibiliser à l'équilibre alimentaire.

REPARTITION DES TEMPS D'ACTIVITES ET DE REPOS

Ouverture du lundi au vendredi de **8h30 à 17h15**

Pour les enfants 6-16 ans

| | |
|---------------|---|
| 08h30-09h00 | : Accueil des enfants/Récréation |
| 09h00-09h15 | : Choix des activités ou choix du mini-stage |
| 09h45-11h30 | : Activités sur le centre |
| 10h30-12h15 | : Départ/retour pour la piscine Mermoz ou autres activités |
| 11h35 ou 13h | : Choix des activités (deux activités pour l'après-midi) 11h45- |
| 12h00 | : Départ des enfants qui rentrent déjeuner |
| 11h45 - 13h00 | : Repas (à la cantine de l'école E.HERRIOT ou sur le site de Cavagnoud) |
| 13h00-13h15 | : Retour des enfants qui sont rentrés déjeuner |
| 13h00 – 14h00 | : Temps calme |
| 13h30 - 15h15 | : Départ/retour de la piscine MERMOZ ou autres activités |
| 14h15 - 16h30 | : Activités sur le centre |
| 16h45-17h15 | : Prise en charge des enfants par les parents/Récréation |

Le vendredi après-midi

| | |
|---------------|--|
| 13h00 - 13h15 | : Retour des enfants qui sont rentrés déjeuner 13h30 - |
| 14h00 | : Temps calme pour les enfants restant sur le centre |
| 14h15 - 16h00 | : GRAND JEU |
| 16h00 – 16h45 | : Grand goûter sur le centre |
| 16h45 - 17h15 | : Prise en charge des enfants par les parents/Récréation |

MODALITES d’EVALUATION du CENTRE

1) Modalités d’évaluation de l’accueil

| Objectifs pédagogiques | Situations | Evaluation |
|--|---|---|
| Améliorer les relations interpersonnelles | - Sur les temps de pratique et sur les temps informels. Attitude, langage, respect des autres enfants, des adultes et des lieux. Les enfants sont repris tout au long de la journée par l’équipe d’animation. | Combien d’enfants par jour ont fait l’objet d’une sanction ? Le langage utilisé : Y a-t-il beaucoup d’insultes, de gros mots ? Entraide entre les enfants ? |
| Développement des capacités | - Sur les temps de pratique en activité. | Des épreuves tests sont réalisées lors des séances de stage de fin de semaine pour mesurer les apprentissages et les compétences des enfants. |

Moyens

- Mise en place d'un contrat enfant, signé par l'enfant et le directeur, et d'un règlement intérieur. Ce contrat ne s'adresse qu'aux enfants qui ne respectent pas le règlement intérieur du centre.
- Valorisation de tous les enfants qui ont fait preuve d'un comportement respectueux durant toute la semaine (respect de l'arbitrage, du matériel, des autres (verbalement et physiquement)...) en les désignant comme capitaine d'équipe lors du challenge et en attribuant des points sur le résultat individuel du challenge.
- Valorisation des gestes fair-play sur le déroulement des matchs ou des tournois.
- Lors de l'accueil, chaque enfant doit dire bonjour et donner son nom et son prénom pour pouvoir rentrer dans le gymnase.
- Valorisation des actions de protection de l'environnement (tri sélectif, animations sur les temps calme, affichage et mise en place d'un jeu en plein air).
- Favoriser le tri des déchets dans le cadre du développement durable
- Sensibiliser à l'hygiène (lavage des mains avant le repas, le goûter...)

Evaluation

- Nombre de contrats enfants signés par les enfants qui ont dérogé au règlement intérieur.
- Dans les activités les enfants qui ne respectent pas les consignes de sécurité sont exclus temporairement de l'activité. Il serait souhaitable de noter chaque enfant qui déroge aux règles (de sécurité, de fonctionnement, de vie...), afin d'avoir des données quantitatives !
- Que tous les enfants s'impliquent et participent à l'animation du temps calme et au tri sélectif

2) Modalités d'évaluation des agents

Le projet est évaluable par :

- **Les enfants :**

Durant la semaine les enfants seront amenés à partager leurs ressentis, leurs préférences, leurs envies et leurs projets en écrivant sur des papiers qu'ils déposeront dans la boîte à expression.

Ils pourront également donner leur avis sur le fonctionnement du centre ainsi que les interventions de l'équipe pédagogique.

Les inscriptions sur le tableau « libre expression » seront reprises, elles feront l'objet d'un retour collectif.

- **L'équipe d'animation**

Elle doit être la première à évaluer la justesse de ses actions. Chaque animateur doit suivre les objectifs du projet pédagogique, c'est à lui de mettre en œuvre des critères d'évaluation vis-à-vis de son travail mais également de ce qui l'entoure. La direction apparaît comme une personne ressource, une aide à l'évaluation.

Des débriefings seront mis en place chaque soir. Ils permettront de faire un retour sur la journée passée et préparer la journée suivante. On reviendra sur le fonctionnement du centre, son organisation, les problèmes rencontrés, retour sur les enfants.

Ces réunions quotidiennes auront une place fondamentale dans la mise en œuvre, l'évolution et l'évaluation du projet.

L'équipe doit également être capable à tout moment de la journée de faire remonter des dysfonctionnements, des observations ... (Il est important de communiquer et être à l'écoute au sein de l'équipe et avec la direction).

L'évaluation réalisée en fin de séjour entre la direction et chaque animateur sera également un moyen de reprendre les principaux objectifs du projet et d'en débattre.

Etablir une comparaison entre les différentes semaines sera un bon moyen de voir l'évolution du projet.

- **La direction**

L'évaluation du projet représente un des objectifs premiers de la direction. Cette mission n'a de sens qu'à travers la proximité et l'échange qu'un directeur entretient avec son équipe, les enfants, les familles,....

Il devra mettre en corrélation les objectifs du projet avec les évaluations décrites précédemment. (Voir Cf. objectifs et modalités de fonctionnement du centre.

